

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 366

Artikel: Ce qu'apportera la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260410>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lorsqu'il s'est agi de la participation à la Saffa pour donner une idée du travail de la femme dans l'Eglise, c'est encore aux conseillères qu'on s'est adressé.

Le Consistoire a fait appel à des femmes pour quelques-unes de ses Commissions, par exemple celle des diaconesses, de la musique sacrée, des cultes, de la gestion de l'Eglise, la Commission sociale, Commissions dans lesquelles elles collaborent avec leurs collègues masculins.

Quant aux délibérations mêmes des Conseils, nos conseillères trouvent en général qu'elles restent trop administratives; elles voudraient que des questions d'ordre spirituel, moral et social y fussent plus souvent discutées. Peut-être, lorsqu'elles seront plus nombreuses, leur influence se fera-t-elle sentir dans ce domaine aussi. Quoi qu'il en soit, leur activité au sein des Conseils n'est pas inutile, et elles sont heureuses et fières de pouvoir contribuer dans une faible mesure à la vitalité de leur Eglise.

Nous avons aussi senti le besoin, ayant le même idéal et poursuivant les mêmes buts, d'avoir parfois des réunions de conseillères, afin de prendre davantage conscience de nos responsabilités, de chercher ensemble les progrès à accomplir et de nous stimuler mutuellement, mais elles n'ont rien de régulier. Voici quelques-unes des sujets qui ont motivé nos réunions: *Discussion des rapports présentés en assemblée générale des Conseils* (il est bon pour nous d'avoir de ces discussions dans un petit cercle pour nous habiller à prendre ensuite la parole dans de plus grandes réunions, et vaincre la timidité qui nous paralyse encore trop souvent); *Comment faire connaître et aimer la Bible à la jeunesse*, tel était le sujet d'une autre réunion; puis: *Les réceptions de catéchumènes*; *Les œuvres de paroisse pour les jeunes*; etc.

En 1928, peu avant la votation sur le pastoral féminin, nouvelle réunion, dont le sujet: *La femme peut-elle être pasteur?* fut introduit par Mme Bard, candidate en théologie. La création d'une Commission féminine pour répandre dans le public l'idée du pastoral féminin fut appuyée.

Notre dernière réunion eut lieu en vue de la revi d'un article constitutionnel de l'Eglise, révision qui, si elle est acceptée, nous permettrait d'avoir accès au Consistoire. Les premières démarches tentées ont été favorables, mais il nous faudra probablement travailler beaucoup et patienter longtemps pour que l'idée fasse son chemin et aboutisse, mais nous avons confiance.

... C'est en souhaitant de tout cœur que d'autres femmes dans d'autres cantons puissent bientôt mettre au service de l'Eglise tous leurs talents et toutes les ressources de leurs âmes, que je termine par les belles paroles de l'apôtre: « Il nous faut tous être ouvriers avec Dieu. »

EMMA BURKHARDT.

Ce qu'apportera la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants

(Prestations d'assurés et suppléments sociaux)

Rente de vieillesse par personne . . . Fr. 600
Rente de vieillesse par couple 1200
Rente annuelle de veuve 450
Allocation unique à une veuve de moins de 40 ans 1500
Allocation unique à une veuve de 30 à 49 ans de fr. 1650 à 3000

Divers

Bulletin du Bureau international d'éducation. (Trimestriel, en français et en anglais; fascicules de 40 pages.) Abonnement: 5 fr. Genève, 44, rue des Maréchaux.

Nous recommandons vivement ce Bulletin à tous ceux de nos lecteurs que les questions d'éducation et d'enseignement intéressent. Les documents et études du Bureau y sont présentés succinctement. Nous y apprenons, par exemple, comment tel pays envisage l'enseignement moral, comment tel autre organise l'école rurale pour lutter contre l'abandon des campagnes, combien dans un troisième le théâtre des marionnettes est populaire et employé même à l'enseignement de l'hygiène morale et sociale. Des études comparées, portant sur les méthodes et les conditions psychologiques des différents pays, sont du plus haut intérêt. L'annonce de Congrès et bibliographie complètent chaque fascicule.

A. DE M.

COMTESSE DE DOMPIERRE: *Amor, Roma*, 1 vol. Paris, 1931. E. Figuère, éditeur.

Des vers, et qui ont une belle tenue. L'auteur est vraiment poète, sait rendre une délicatesse, avec enthousiasme parfois, toujours en une langue variée, souple, même originale les impressions produites sur son âme d'artiste par une longue et intime connaissance des beaux sites d'Italie, la seconde partie du volume — et non pas la moins bonne — s'attachant à des sujets multiples.

Le *Mouvement Féministe* du 5 septembre a choisi, pour les citer, deux poèmes: *Chanson*,

Rente annuelle d'orphelin de père . . . Fr. 150
Rente annuelle d'orphelin de père et de mère 300

La vie internationale

Le Renvoi du Congrès Suffragiste international d'Athènes

Le Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes a le profond regret de devoir annoncer qu'il s'est trouvé devant la nécessité de renoncer à convoquer le XII^e Congrès de l'Alliance, le printemps prochain, à Athènes. La crise économique mondiale était déjà si aiguë en septembre, lorsque le Comité s'est réuni à Genève, que les membres présents se sont rendu compte que l'état impossible d'ignorer, soit la difficulté de réunir les fonds nécessaires à ce Congrès, soit celle qu'éprouveraient certainement un grand nombre de Sociétés affiliées à envoyer des délégations bien composées à Athènes. Il fut par conséquent décidé de demander un vote par correspondance aux Sociétés de l'Alliance, considérant que le renvoi d'un Congrès de l'Alliance au-delà de la période statutaire de 3 ans constituait une modification à la Constitution, et que, par conséquent, une majorité des deux-tiers des voix était requise dans un sens ou dans l'autre. Cette majorité a été même largement dépassée en faveur du renvoi du Congrès, et c'est pourquoi cette décision est maintenant communiquée à tous ceux qui, d'une façon ou de l'autre, avaient été informés de la convocation de ce Congrès.

Il est bien évident que, puisque la cause de ce renvoi a été l'inquiétante situation économique actuelle, il est pour le moment impossible, devant l'incertitude de l'avenir à cet égard, d'envisager une autre date pour le Congrès de l'Alliance. D'autre part, le Comité Exécutif, sachant que ce changement de plan serait forcément un grand désappointement pour les suffragistes grecques, avait offert à la Société affiliée de ce pays d'organiser une courte Conférence féministe qui, avec l'aide d'orateurs connus, pourrait en quelque mesure remplacer le Congrès en soutenant le mouvement national. Mais après étude de cette question, le Comité grec a répondu qu'une réunion de ce genre n'éveillerait sans doute pas grand intérêt dans le public athénien, et qu'il préférerait attendre que le Congrès puisse avoir lieu avec un programme complet à une date plus éloignée.

Le renvoi du Congrès d'Athènes permettra au moins à toutes celles des Sociétés féministes travaillant en vue de la Conférence de Désarmement de consacrer leur énergie à cette importante tâche internationale. Nous ne voulons nullement dire par là que tout programme d'activité purement féministe, soit nationale, soit internationale, doive être suspendu durant cette période, bien au contraire: nous pensons seulement que, du résultat de cette Conférence peut découler une sensible amélioration de la situation internationale économique qui permette de reprendre sans trop tarder le projet de ce Congrès. Et nous espérons de tout cœur que, bien que le rythme triennal de notre travail ait été

Une des scènes frappantes du Banc des Mineurs



Cliché Mouvement Féministe

interrompu, tous les membres de l'Alliance se sentiront engagés d'honneur à ce qu'il n'en résulte aucun recul dans notre action féministe de solidarité internationale.

I. W. S. A.

La propagande suffragiste par le cinéma

Après Zurich et Bâle, Genève vient de faire à son tour l'expérience du film suffragiste, *Le Banc des Mineurs*, et cette expérience a complètement réussi, nous nous pensons utile à celles des Sociétés féministes ou féminines qui vont présenter ce film dans d'autres cantons de donner ici quelques détails sur ce réel succès rompté et la façon dont il a été préparé.

Il a été très soigneusement préparé, insistons tout de suite sur ce point, soit par le Comité suffragiste genevois, soit par M. Jean Brocher, l'heureux auteur de ce film de propagande, et son infatigable opérateur à travers le canton. Car, si cela aurait été beaucoup plus commode, ainsi que quelques-uns l'ont suggéré, de remettre tout simplement *Le Banc des Mineurs* à une entreprise quelconque de cinéma, le résultat aurait été certes fort différent et beaucoup plus onéreux, notre film n'ayant pas été conçu pour des entreprises commerciales. Nous nous sommes donc fait nous-mêmes son impresario, choisissons notre moment et dosant nos effets. A part une séance surtout destinée à remplir notre caisse, grâce à l'appui des membres de notre Association et de leurs amis, les représentations dans la ville même ont été remises à une autre fois, et c'est dans une dizaine de communes de la campagne genevoise où sont terminés les travaux agricoles, en ces soirées déjà longues d'arrière-automne, mais point encore encombrées, comme plus tard, par des réunions locales. La publicité a été largement faite, d'abord au moyen d'un prospectus illustré, aussi habilement présenté que possible, et distribué par la poste dans tous les ménages; au moyen de quelques affiches ensuite, placées par des mains amies dans les endroits les plus en vue dans chaque commune; et enfin par des communiqués de presse. Un excellent gramophone, prêté par une maison de Genève (la maison Ch. Berger, 7, rue du Rhône), nous a apporté une contribution de musique de scène à notre avis absolument indispensable; d'obligantes conférencières ont escorté le film dans toutes ses représentations, lisant ou disant, chacune suivant son tempérament, des extraits ou le texte complet du commentaire préparé par M. Brocher, et enfin une distribution de littérature suffragiste, feuilles volantes, cartes postales en stock, bulletins d'adhésion, numéros du *Mouvement*... a permis de laisser aux mains de tous les assistants un souvenir durable de chaque soirée.

Et le succès, qui n'est point si capricieux qu'en veut bien le dire, lorsqu'en lui prépare les avenues sur lesquelles s'engager, le succès a répondu à notre effort. Partout, à Chêne-Bourg, à Versoix, à Sâconex, à Vandoeuvres, à Satigny, à Châtelaine, à Jussy, à Berne... nous avons eu des salles pleines, parfois bondées, où souvent les derniers venus devaient rester debout, malgré les chaises supplémentaires apportées en tête de l'école voisine. Partout, des auditeurs attentifs, intéressés, largement mêlés d'électeurs et de futures électrices. Des hommes, faisant faire d'un geste impatient les inévitables marmots qui pénètraient au premier rang et se délectaient sans comprendre plus des tours d'adresse des ours du prologue, ou menaçant de mettre à la porte les gamins fiers de leurs moustaches naissantes, qui essayaient de ricaner pour montrer leur supériorité masculine; des femmes venant nous confier à la sortie que l'histoire de Mme Herzog, la femme de ménage de Sœur Claire, c'était la leur, et qu'elles avaient, elles aussi, des expériences derrière elles qui avaient fait d'elles des suffragistes sans le savoir; des sourires approbateurs lors de la scène du Conseil communal; des applaudissements nourris au commentaire, des app-

préciations très élogieuses, des félicitations motivées de ceux et de celles qui, ayant l'habileté de réunions de cet ordre, femmes de pasteurs, instituteurs, institutrices, étaient le mieux à même de juger de la portée de notre film: vrai, nous pouvons être satisfaits, très satisfaits.

Une seule commune, il faut le dire, a fait exception dans cette série ininterrompue, et sans doute ne nous tromperons-nous pas de beaucoup si nous disons qu'il y eut là une petite manœuvre antisuffragiste, préparée dans un café (cela nous fut révélé naïvement), d'abord pour nous faire renoncer à notre projet en brandissant le spectre lointain de l'épidémie de polyémite, et ensuite, lorsque nous avons voulu persister, en répandant le mot d'ordre de rester chez soi... Bah! ce sont là des accidents qui ne surprennent point des propagandistes rompus à leur tâche, et leur font oublier l'œil pour une autre fois.

Le seul point sur lequel il nous soit impossible aujourd'hui d'apporter des précisions, c'est le côté financier de cette petite campagne, les comptes n'étant pas encore définitivement bouclés au moment où nous écrivons ces lignes. Nous sommes en tout cas certains de ne pas avoir fait de bénéfice: non, car les dépenses, location du film, frais d'appareil et d'opérateur, publicité, location de salles dans quelques cas, sont trop élevées pour pouvoir être couvertes par le prix très modique (0,60 cent) que nous avons été obligées de mettre aux entrées pour ne pas écarter le public. Mais nous pouvons espérer que notre déficit sera de ceux qu'une caisse bien équilibrée peut supporter comme frais de propagande. Car cette propagande est incomparable, assurément; elle concrétise, elle visualise notre revendication, elle atteint les plus récalcitrants, elle intéresse les plus endormis, elle frappe les plus tièdes. Et à ce titre, et en attendant que les circonstances nous engagent dans une nouvelle campagne cinématographique (n'oublions pas que Genève a en perspective, lorsque ses législateurs se déclineront à se souvenir de certain projet déposé au Grand Conseil, une action suffragiste intense), nous recommandons chaudement *Le Banc des Mineurs* à tous les groupements qui voudront mettre à son service un peu d'effort et de savoir-faire. Il en vaut la peine.

E. GD.

P.-S. — Pouvez-vous nous prier celles des Sociétés qui vont, au cours de cet hiver, présenter *Le Banc des Mineurs* dans des localités de langue française de songer à cette occasion à la propagande que représente pour notre journal une distribution de numéros à ces publics qui ne comprennent pas comme nos séances habituelles uniquement des convertis et des abonnés? Nous enverrons bien volontiers des numéros à distribuer gratuitement, à la seule condition que l'on veuille bien nous les demander à l'avance.

Correspondance

A propos des élections fédérales

Lausanne, le 7 novembre.

Chère Rédactrice,

Permettez-moi de vous signaler, par souci d'exacuitude, trois petites erreurs qui se sont glissées dans votre dernier article sur les élections fédérales (numéro précédent du *Mouvement*):

Voulez-vous parlé une fois de l'assurance-vieillesse et invalidité, au lieu de survivants. (*Lapsus calamis*, ou de correction d'épreuve: *Réd.*)

En second lieu, les nouveaux conseillers nationaux ont été élus pour une période de 4 ans, et non plus de 3, depuis la révision constitutionnelle. (Derechef *lapsus: Réd.*)

Et troisièmement, M. Rais (La Chaux-de-Fonds) que vous traitez d'inconnu en matière d'opinions suffragistes, est pourtant celui qui, lors de la remise de notre pétition fédérale à la Chambre, a vivement combattu le suffrage comme membre de la Commission des pétitions du Conseil National, et a été contre-rapporteur. (Reconnaissons ici que soit notre informatrice neuchâteloise, soit nous-mêmes, avons perdu de vue ce point, qui